

Immobilier

INFORMATIONS

CODE PRODUIT

DIC721A

PRÉREQUIS :

- Connaissances et pratique de la taxe des actes simples

PUBLIC CONCERNÉ :

- Notaires, collaborateurs et professionnels du droit

NIVEAU

 Pratique courante

DURÉE

 0.13 jour(s) (1,0 heures)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en ligne

MODALITÉS D'EXÉCUTIONS ET TECHNIQUES

- Mise à disposition de la vidéo sur votre espace stagiaire Inafon
- Votre vidéo est mise à disposition sur votre espace dans l'onglet "Mes VOD"

MODALITÉS D'ENCADREMENT

- Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

- Une fois le paiement validé, accédez à votre vidéo pendant 14 jours en vous connectant à votre espace personnel stagiaire sur le site www.inafon.fr

VOD : Les émoluments de formalités afférents aux actes immobiliers courants - Me Christophe MONNIER

OBJECTIFS :

- Appliquer les émoluments de formalités applicables aux actes immobiliers courants

CONTENU :

- Les émoluments de formalités préalables et postérieures liés aux actes immobiliers

LA BONNE PRATIQUE DES ÉMOLUMENTS DE FORMALITÉS

- Introduction
- Formalités relatives au crédit et à l'immobilier
- Formalités relatives aux démarches administratives et fiscales
- Autres formalités diverses

Découvrez cette vidéo : " Les émoluments de formalités afférents aux actes immobiliers courants"

Durée : 1h

Me Christophe MONNIER, Notaire, Administrateur d'Inafon National